



Crédit photo : Ecole des métiers du vélo



Crédit photo : IFFCOM



Crédit photo : Extramuros

Appel à Manifestation d'Intérêts

ParisFabrik



Crédit photo : ETRE Paris



Crédit photo : Fashion Green Hub



Crédit photo : ParisFabrik

Publication : 15 décembre 2025

Date limite des candidatures : 14 novembre 2026

Contacts : Bruno Guizot / Alexis Piquet

dae-parisfabrik@paris.fr

DEVENEZ PARTENAIRES DE PARISFABRIK

Vous êtes un organisme public, para-public ou une organisation professionnelle dont l'objet est de promouvoir les métiers et formations impactés par la transition écologique et plus particulièrement dans les secteurs suivants :

- Écoconstruction et rénovation énergétique
- Energies
- Nouvelles mobilités et mobilités douces
- Économie circulaire : réemploi, réparation, recyclage
- Fabrication artisanale et locale

Vous êtes une entreprise, implantée à Paris ou non, en recherche de compétences dans les métiers de ces mêmes secteurs ou intéressée au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise, à développer des actions destinées à soutenir l'emploi des jeunes en recherche d'emploi et de personnes en reconversion, mobilisez-vous à nos côtés !

Devenir partenaire de ParisFabrik, c'est adhérer à un mouvement impulsé par la Ville de Paris dès 2017, de soutien aux porteurs de formations innovantes dans ces métiers

Propositions attendues

Les propositions pourront relever d'une ou plusieurs des thématiques suivantes:

- Accompagnement à la réponse à l'appel à projet par des porteurs et organismes de formation
- Participation à un évènement visant à promouvoir les emplois et formations ciblés par l'appel à projet
- Réflexion sur d'autres actions pouvant être menées dans la même logique
- Offres d'emploi et de stages aux apprenant.e.s des organismes de formation du programme ParisFabrik, contrats de professionnalisation, stages d'immersion, etc
- Visites d'entreprises pour informer et témoigner sur les métiers de l'appel à projet ou sur l'émergence des nouvelles filières et nouveaux métiers
- Mécénat de compétences au travers de parrainage de promotions ParisFabrik, du tutorat individuel d'apprenants
- Mécénat financier permettant de contribuer au développement du programme et au financement de nouvelles formations

Partenariats avec la Ville de Paris

Les partenaires de ParisFabrik pourront bénéficier d'une visibilité sur l'ensemble des documents de communication du programme, et participer aux événements qui lui seront dédiés ; comme de relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs du programme.

Des liens seront faits avec l'ensemble des événements et des grands projets portés par la Ville de Paris dans l'écosystème de l'économie circulaire, transition écologique et de l'emploi (Grands prix de l'innovation, Paris pour l'Emploi, ...)

ELIGIBILITE

Cet appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tout type d'organismes publics, parapublics ou organisations professionnelles (CMQ, OPCO, Fédérations professionnelles etc.) d'entreprises, françaises et internationales, d'acteurs économiques et associatifs parisiens/franciliens.

Modalités de candidature et calendrier

Les dossiers seront retenus sur la base de la cohérence et de la pertinence des propositions par rapport aux objectifs de la Ville de Paris en terme de transition écologique, à l'ensemble des actions engagées et des programmes de formation retenus dans le cadre de l'appel à projet Paris Fabrik.

La candidature comprendra:

- Une présentation de la structure ou entreprise et de son entité parisienne le cas échéant
- La nature de l'implication de l'organisme / organisation / entreprise dans le programme ParisFabrik et les raisons de cette mobilisation; des informations sur le partenariat et la nature des projets proposés conjointement avec un porteur de projet ou un autre type de partenaire associé.
- Une proposition d'engagements Emploi et RSE, pouvant faire l'objet d'un Pacte Comprenant des engagements réciproques, liant la Ville de Paris, ParisFabrik et la structure / entreprise candidate.

NOTA BENE

- L'AMI est lié thématiquement à ParisFabrik#9 mais indépendant du circuit d'instruction et de vote de l'AAP,
- Sa durée court sur l'année de vie de l'AAP (de la date du vote des projets lauréats au Conseil de Paris à la veille de cette date anniversaire en 2027)

Le calendrier de l'AMI est le suivant:

- Lancement: 15 décembre 2025
- Date limite de dépôt de la candidature: 14 novembre 2026

Les candidatures sont à adresser par courrier électronique à :
dae-parisfabrik@paris.fr